

<http://www.unsa-fp.org/?Egalite-professionnelle-dans-la-fonction-publique-une-nouvelle-concertation>



Égalité professionnelle dans la fonction publique : une nouvelle concertation confirmée en 2018



- Actualités -
Date de mise en ligne : vendredi 6 octobre 2017

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Le tour de France de l'égalité lancé le 4 octobre par le Premier ministre et la Secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes débouchera sur l'ouverture d'une nouvelle concertation dans la Fonction publique en 2018, comme annoncé par Gérard Darmanin lors du CCFP du 10 juillet.

Ouverte à toute concertation qui permette d'améliorer le quotidien et la qualité de vie au travail des agents publics et, dans ce cadre, des femmes en particulier, l'UNSA Fonction publique considère néanmoins que la priorité doit aller à la mise en oeuvre intégrale, à chaque niveau, des mesures contenues dans l'accord du 8 mars 2013.

La formation spécialisée du CCFP « Égalité, mobilité et parcours professionnels » s'est réunie le 5 octobre.

La présentation du sommaire du prochain rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique a permis d'évoquer notamment l'actualité de l'égalité professionnelle.

« Grande cause nationale » décrétée par le Président de la République pour le quinquennat, l'égalité entre les femmes et les hommes semble vouloir bénéficier d'un regain d'intérêt, à travers notamment le Tour de France de l'égalité initié le 4 octobre.

À l'instar d'autres chantiers voulus par le gouvernement (forum de l'action publique par exemple), une consultation en ligne est mise en place et des ateliers thématiques seront organisés dans les territoires. Deux ou trois ateliers spécifiques Fonction publique auront lieu. L'ensemble des remontées sera intégré dans un plan d'action quinquennal dont la feuille de route, connue le 8 mars 2018, ciblera les priorités thématiques annuelles.

C'est sur cette base que s'ouvrira la concertation Fonction publique en 2018.

L'UNSA Fonction publique souscrit pleinement à toute volonté de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique et au-delà.

Elle s'étonne toutefois de cette méthode qui consiste à ne concerter les acteurs de l'égalité professionnelle dans la Fonction publique que dans un deuxième temps, en les confrontant à des conclusions auxquelles ils n'ont pas formellement contribué.

Il est surprenant de découvrir en formation spécialisée du CCFP que « *des ministères vont organiser des ateliers relevant des compétences Fonction publique* » dans le cadre d'un Tour de France de l'égalité lancé la veille...

Quid des partenaires sociaux représentant les agents dans la préparation du contenu de ces ateliers ? Quelle place laissée au dialogue social formel dans cette méthodologie ? A ce stade aucune.

L'UNSA Fonction publique sera donc vigilante au rôle qui sera réservé à une vraie concertation, dans laquelle elle s'engagera pour faire progresser la situation au bénéfice de tous les agents. À condition que ne soit pas occultée la mise en oeuvre de la totalité des mesures de l'accord du 8 mars relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique, signé par les employeurs publics et l'ensemble des organisations syndicales.